

COMMUNE  
DE

**SERPAIZE**

**REUNION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Article L 2121 - 10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie en séance publique :

**LE LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025**

**à 19 h 30**

Affiché, le ~~40~~ septembre 2025

Le Maire,  
Max Kéchichian



**ORDRE DU JOUR** Session     ordinaire

○ FINANCES

- GARANTIE D'EMPRUNT EN FAVEUR DU GROUPE IMMOBILIER « VALRIM » POUR LE PROJET « MARELIA »
- CONVENTION DE MECENAT AVEC LE GROUPE IMMOBILIER « BIENS SURS »
- CREANCES IRRECOUVRABLES
- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

○ PERSONNEL COMMUNAL

- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE AU SERVICE TECHNIQUE AVEC FONCTION D'AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE
- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE POUR L'ENTRETIEN DES BATIMENTS EN CONTRAT A DUREE INDETERMINEE

○ COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET DIVERS